

01.01.2024 31.12.2024

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

- 1. Statistiques des assemblées générales analysées
 - 1.1 Analyses effectuées et positions de vote
 - 1.2 Répartition des positions de vote
 - 1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions
- 2. Résumé des positions de vote
- 3. Analyses par société

Etabli le 03.04.2024

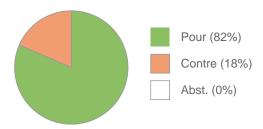


1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

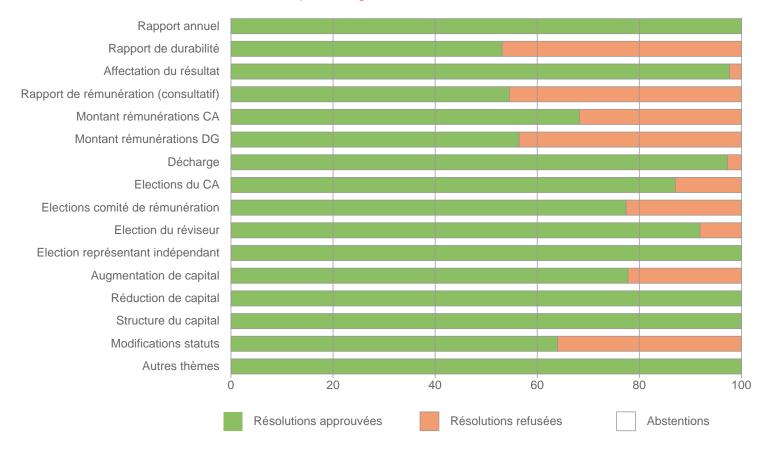
		I	Nombre de	résolutions	
	Nombre AG	Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	37	836	681	155	0
Assemblées générales extraordinaires	1	3	3	0	0
Total	38	839	684	155	0

1.2 Répartition des positions de vote





1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions a	oprouvées	Résolutions	refusées	Abs	stentions	Total
Rapport annuel	36	100 %	0	0 %	0	0 %	36
Rapport de durabilité	17	53 %	15	47 %	0	0 %	32
Affectation du résultat	42	98 %	1	2 %	0	0 %	43
Rapport de rémunération (consultatif)	18	55 %	15	45 %	0	0 %	33
Montant rémunérations CA	28	68 %	13	32 %	0	0 %	41
Montant rémunérations DG	35	56 %	27	44 %	0	0 %	62
Décharge	36	97 %	1	3 %	0	0 %	37
Elections du CA	276	87 %	41	13 %	0	0 %	317
Elections comité de rémunération	96	77 %	28	23 %	0	0 %	124
Election du réviseur	34	92 %	3	8 %	0	0 %	37
Election représentant indépendant	37	100 %	0	0 %	0	0 %	37
Augmentation de capital	7	78 %	2	22 %	0	0 %	9
Réduction de capital	4	100 %	0	0 %	0	0 %	4
Structure du capital	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Modifications statuts	16	64 %	9	36 %	0	0 %	25
Autres thèmes	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1



naires non liées au climat

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO Assemblée générale ordinaire

AGE Assemblée générale extraordinaire

MIX Assemblée générale mixte Vote

✓ Pour

Partiellement pour

X Contre

Abstention

Société	Date	Туре	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au clim	Autres thèmes
ABB	21.03.2024	AGO	✓	✓	II.	\(\sigma \)	X	_	×	✓	<u>и</u>	<u></u>	<u>и</u>	<u>и</u>	4	Ľ	0)	_	ш.	Ľ	II.	4
Adecco	11.04.2024	AGO	·	· /		· /	~	×	×	_	_	· /	·	_	×			~				
Also	21.03.2024	AGO	/	X		~	×	×		/	•	×	/	/	•			×				
BB Biotech	21.03.2024	AGO	~			~		×		~	•	•	~	~								
Belimo	25.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	~	~	~	~	~	~				•				~
Bell Food Group	16.04.2024	AGO	~			~	~	~	~	~	•	~	~	~				•				
Bossard	08.04.2024	AGO	~	X		~	~	~	~	~	~	~	×	~				•				
Clariant	09.04.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	~	•	~	~	~								
Dätwyler	14.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	×	~	•	•	~	~								
DKSH	26.03.2024	AGO	V	X		~	×	~	×	~	~	~	~	~								
EFG International	22.03.2024	AGO	~	×		~	×	×	×	~	•	•	~	~								
Emmi	11.04.2024	AGO	~	~		~		~	~	~	•	~	~	~								
Forbo	05.04.2024	AGO	~	×		~	×	×	~	~	~	•	~	~	×			×				
Fundamenta Real Estate	10.04.2024	AGO	~			~	~	~	~	~	~	~	~	~	~							
Galenica	10.04.2024	AGO	~	X		~	~	~	~	~	~	~	~	~								
Geberit	17.04.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	~	~	~	~	~								
Georg Fischer	17.04.2024	AGO	~	~		~	~	~	~	~	~	~	~	~								
Givaudan	21.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	•	~	•	~	~	~								
Huber+Suhner	27.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	~	~	~	~	~	~		~						
Inficon	04.04.2024	AGO	~	×		~	~	~	~	~		•	~	~				~				
Julius Bär	11.04.2024	AGO	~	X		~	~	~		×	~	~	×	~	~							



Société	Date	Туре	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Leonteq	28.03.2024	AGO	~	×		~	×	~	•	~	~	~	~	~	~	~						
Meyer Burger	18.03.2024	AGE													~		~					
Mobimo	26.03.2024	AGO	~			~	~	~	~	~	~	~	~	~	~			~				
Novartis	05.03.2024	AGO	~	~		~	×	×	×	~	~	~	~	~		~						
OC Oerlikon Corporation	21.03.2024	AGO	~	~		×	×	×	×	~	•	X	~	~								
PolyPeptide Group	10.04.2024	AGO	~	×		~	×	×	×	~	•	×	~	~				~				
PSP Swiss Property	04.04.2024	AGO	~			~	×	~	×	~	~	~	~	~								
Schindler	19.03.2024	AGO	~	×		~		×	×	~	lacksquare	×	~	~				X				
SGS	26.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	lacksquare	~	~	~	~	~	~	~						
Sika	26.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	~	~	~	~	~	~								
Straumann	12.04.2024	AGO	~	~		~	×	×	•	~	•	•	~	~								
Swiss Prime Site	19.03.2024	AGO		~		~	~	~	~	~	~	~	~	~								
Swiss Re	12.04.2024	AGO	~	~		~	~	×		~	~	~	~	~								
Swisscom	27.03.2024	AGO	~	×		~	~	*	~	~	~	~	*	~								
Vontobel	09.04.2024	AGO	~	×		~	×	×	•	~	•	•	×	~								
VZ Holding	08.04.2024	AGO	~	×		~		~	~	~			~	~								
				X		~			X													



3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		~
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	~
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR	POUR		~
7.2	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR	POUR		~
7.3	Réélection de M. Lars Förberg	POUR	POUR	POUR		~
7.4	Election de M. Johan Forssell	POUR	POUR	POUR		✓
7.5	Réélection de Mme Denise Johnson	POUR	POUR	POUR		~
7.6	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR	POUR		~
7.7	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		~
7.8	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR	POUR		~
7.9	Election de M. Mats Rahmström	POUR	POUR	POUR		~
7.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administrationman	POUR	POUR	POUR		✓
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
8.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
8.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
9	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓



Adecco

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2024

Vote exécuté par Ethos 27.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de Dr. Rainer Alexander Gut	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de Dr. Didier Lamouche	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de Mme Sandhya Venugopal	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		
5.1.8	Election de M. Stefano Grassi	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5.4	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
6	Modification des statuts					



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Modification des statuts pour reflléter la révision du droit suisse	POUR	POUR	POUR		
6.2	Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions	POUR	POUR	POUR		
6.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
6.4	Modification des statuts: Autres modifications	POUR	POUR	POUR		



Also

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.	
					Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.	
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
					Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
					La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Modification des statuts : Principes de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Les membres non exécutifs du conseil peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.	
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
	a administration				La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	
					Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière regulière.	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
	générale				La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
	direction générale				Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.a	Réélection de Prof. Dr. Peter Athanas	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
7.1.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege	POUR	POUR	POUR		



Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 13 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.
d'un actionnaire important, durée de mandat de 13 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.
Il n'est pas indépendant (ancien CEO)
Il n'est pas indépendant (ancien CEO)
II n'est pas independant (ancien CEO)
et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).
Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Möller-Hergt au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.
Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Athanas au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.
Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.
Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.
Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanski au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.
Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.



BB Biotech

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 08.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de Dr. Thomas von Planta en tant que membre et nouveau président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
4.2	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	~
4.3	Réélection de Dr. Laura J. Hamill	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Réélection de Dr. Pearl S. Huang	POUR	POUR	POUR		✓
4.5	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen	POUR	POUR	POUR		✓
4.6	Election de Mme Camilla Soenderby	POUR	POUR	POUR		~
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Meanwell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	~
5.2	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	~
7	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓



Belimo

Assemblée générale ordinaire du 25.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

/ (330)	inbice generale oralitatie da 25.00	J.2027			vote exceute par Ethos 1	0.00.202
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: Nouveau droit des sociétés	POUR	CONTRE	• CONTRE	Les contrats de travail peuvent inclure des clauses de non concurrence rémunérées incompatibles avec les lignes directrices d'Ethos.	
6.2	Modification des statuts: Conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Modification des statuts: Rémunérations	POUR	CONTRE	• CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	
6.4	Modification des statuts: Changements divers	POUR	POUR	POUR		
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration					
7.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration du 1er janvier 2014 à l'AG 2024	POUR	POUR	POUR		
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration de l'AG 2024 à l'AG 2025	POUR	POUR	POUR		
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour l'année comptable 2024	POUR	POUR	POUR		
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année comptable 2024	POUR	POUR	POUR		
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année comptable 2025	POUR	POUR	POUR		
9.1	Elections au conseil d'administration					
9.1.1	Réélection de Prof. Adrian Altenburger	POUR	POUR	POUR		
9.1.2	Réélection de M. Patrick Burkhalter	POUR	POUR	POUR		
9.1.3	Réélection de Mme Sandra Emme	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1.4	Réélection de M. Urban Linsi	POUR	POUR	POUR		
9.1.5	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		
9.1.6	Réélection de M. Stefan Ranstrand	POUR	POUR	POUR		
9.1.7	Réélection de Dr. oec. Martin Zwyssig	POUR	POUR	POUR		
9.2.1	Réélection de M. Patrick Burkhalter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.2.2	Réélection de Dr. Martin Zwyssig en tant que vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.3.1	Réélection de Mme Sandra Emme au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.2	Réélection de M. Urban Linsi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.3	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.3.4	Réélection de M. Stefan Ranstrand au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
9.4	Réélection de M. Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Bell Food Group

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2024

Vote exécuté par Ethos 28.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	• CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
4.3	Modification des statuts : Modifications obligatoires	POUR	POUR	POUR		
4.4	Modification des statuts : Modifications rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Approbation d'un montant supplémentaire pour la rémunération totale de la direction générale pour 2024	POUR	POUR	POUR		
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2025	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Philipp Dautzenberg	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
					Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
6.2	Réélection de M. Thomas Hinderer	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		
6.4	Réélection de M. Werner Marti	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
6.5	Réélection de M. Philipp Wyss	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
14	•			·		Nesultat
6.6	Réélection de M. Joos Sutter	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
					Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
					Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
6.7	Réélection de M. Joos Sutter en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sutter au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Thomas Hinderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2	Réélection de M. Philipp Wyss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Dr. Andreas Flückiger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Bossard

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2024

Vote exécuté par Ethos 22.03.2024

	general er annam e dan e e e e					
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.	
					Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
.1	Election de M. Marcel Keller en tant que représentant des actions nominatives A	POUR	POUR	POUR		
.2	Elections au conseil d'administration					
5.2.1	Réélection de Dr. Thomas Schmuckli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
.2.2	Réélection de M. Martin Kühn	POUR	POUR	POUR		
.2.3	Réélection de Mme Patricia Heidtman	POUR	POUR	POUR		
.2.4	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		
.2.5	Réélection de Mme Petra Maria Ehmann	POUR	POUR	POUR		
5.2.6	Réélection de M. Marcel Keller	POUR	POUR	POUR		
.2.7	Réélection de Prof. Dr. Ina Toegel	POUR	POUR	POUR		
.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. David Dean au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
.3.2	Réélection de M. Marcel Keller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
.3.3	Réélection de Prof. Dr. Ina Toegel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
,	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Modification des statuts					
8.1	Modification des statuts: Assemblée générale et actionnaires	POUR	CONTRE	• CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
8.2	Modification des statuts: Conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR	POUR		
8.3	Modification des statuts: Autres amendements	POUR	POUR	POUR		



Clariant

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2024

Vote exécuté par Ethos 22.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR	performance frest pas demonite.	
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		
3.2	Distribution par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Ahmed Mohamed Al Umar	POUR	POUR	POUR		
4.1.2	Réélection de Dr. chem. Günter von Au	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est	
4.4.0	D('') (''	DOLLD	DOLLD	POLID	insatisfaisante.	
4.1.3	Réélection de M. Roberto Gualdoni	POUR	POUR	POUR		
4.1.4	Election de M. Jens Lohmann	POUR	POUR	POUR		
4.1.5	Réélection de M. Thilo Mannhardt Réélection de M. Geoffery Merszei	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
4.1.7	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		
4.1.8	Réélection de M. Peter Steiner	POUR	POUR	POUR		
4.1.9	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		
4.1.10	Réélection de Mme Susanne Wamsler	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).	
4.1.11	Réélection de M. Konstantin Winterstein	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2	Réélection de Dr. chem.Günter von Au en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. chem. von Au au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Election de M. Jens Lohmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3.2	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3.3	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3.4	Réélection de M. Konstantin Winterstein au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	



Dätwyler

Assemblée générale ordinaire du 14.03.2024

Vote exécuté par Ethos 29.02.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		~
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		~
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		~
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Meeting spécial pour les actionnaires au porteur					
4.1.1	Renommer M. Jens Breu comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		~
4.1.2	Renommer M. Martin Hirzel comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		~
4.1.3	Nommer Mr. Dirk Lambrecht comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	~
4.2	Réélection de Dr. Paul Johann Hälg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
4.3	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
					Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	
1.4	Réélection de M. Claude R. Cornaz	POUR	POUR	POUR		~
1.5	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		~
1.6	Réélection de Dr. Gabi Huber	POUR	POUR	POUR		~
4.7	Election des candidats qui ont été nommés lors du meeting spécial (OBJETS 4.1.1, 4.1.2 and 4.1.3)					
4.7.1	Réélection de M. Jens Breu	POUR	POUR	POUR		~
4.7.2	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		~
4.7.3	Election de M. Dirk Lambrecht	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓
5	Elections au comité de nomination et rémunération					



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. sc. techn. Fässler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		~
5.3	Réélection de M. Jens Breu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		~
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		~
7	Réélection de M. Remo Baumann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		~
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓



DKSH

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes	POUR	POUR	POUR		
2	annuels			POUR		~
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	~
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	~
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi	POUR	POUR	POUR		~
6.1.2	Réélection de Dr. Wolfgang Baier	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.3	Réélection de M. Jack Clemons	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.4	Réélection de M. Adrian T. Keller	POUR	POUR	POUR		~
6.1.5	Réélection de M. Andreas W. Keller	POUR	POUR	POUR		~
6.1.6	Réélection de Prof. Dr. Annette G. Köhler	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.7	Réélection de Dr. Hans Christoph Tanner	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.8	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.9	Réélection de M. Marco Gadola en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.2.2	Réélection de M. Adrian T. Keller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.3	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		~
8	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		~



EFG International

Assemblée générale ordinaire du 22.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		~
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices	~
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	d'Ethos. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓
4.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		~
4.2	Dividende prélevé sur les réserves provenant d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		~
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	*
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	~
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	~
7.1.2	Réélection de M. Alexander Classen	POUR	POUR	POUR		~
7.1.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi	POUR	POUR	POUR		~
7.1.4	Réélection de M. Roberto Isolani	POUR	POUR	POUR		~
7.1.5	Réélection de Dr. John Spiro Latsis	POUR	POUR	POUR		~
7.1.6	Réélection de Mme Maria Leistner	POUR	POUR	POUR		~
7.1.7	Réélection de M. Philip Lofts	POUR	POUR	POUR		~
7.1.8	Réélection de M. Carlo M. Lombardini	POUR	POUR	POUR		~



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résult
7.1.9	Réélection de Dr. Périclès-Paul Petalas	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Le taux de participation de Dr. Petalas aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	~
7.1.10	Réélection de M. Stuart M. Robertson	POUR	POUR	POUR		~
7.1.11	Réélection de Mme Amy Yok Tak Yip	POUR	POUR	POUR		~
7.1.12	Election de Mme Prasanna Gopalakrishnan	POUR	POUR	POUR		~
7.2	Réélection de M. Alexander Classen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bussetil au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	~
8.2	Réélection de M. Alexander Classen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		~
8.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓
8.4	Réélection de M. Roberto Isolani au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓
8.5	Election de M. Philip Lofts au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		~
9	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		~



Emmi

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2024

Vote exécuté par Ethos 28.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la Commission consultative Agriculture	POUR	POUR	POUR		
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Mme Christina Johansson	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.)
5.1.6	Réélection de Mme Nadja Lang	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR	POUR		
5.1.8	Réélection de Mme Diana Strebel	POUR	POUR	POUR		
5.1.9	Réélection de M. Werner Weiss	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.4	Election de M. Dominik Bürgy au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



Forbo

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2024

Vote exécuté par Ethos 20.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels. Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans. La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Modification des statuts					
4.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	• CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
4.3	Modification des statuts: Autres modifications	POUR	CONTRE	• CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. This E. Schneider	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		
6.4	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		
6.5	Réélection de M. Vincent Studer	POUR	POUR	POUR		
6.6	Election de M. Jörg Kampmeyer	POUR	POUR	POUR		
6.7	Election de M. Bernhard Merki	POUR	POUR	POUR		
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
7.2	Réélection de M. Michael Pieper au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	
7.3	Election de M. Bernhard Merki au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



Fundamenta Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2024

Vote exécuté par Ethos 27.03.2024

						5 7
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3	Distribution d'un dividende issu des réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Andreas Spahni en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de M. Frédéric de Boer	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Niels Roefs	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Hadrian Rosenberg	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Election de Mme Ramona Lindenmann	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Niels Roefs au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Réélection de M. Hadrian Rosenberg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de M. Stephan Huber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		



Galenica

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2024

Vote exécuté par Ethos 22.03.2024

1 Approbation du rapport annuel, des complets connellides et des complets conteillides et des complets conteilliques et de la direction de l'apport de durabilité 2 Aprobation du rapport de durabilité 2 Approbation du rapport de durabilité 3 Départe durabilité de la direction et de la direction des respects pas les lignes directions d'Etnos. 3 Débatings aux membres du conseil d'administration et de la direction et de la direction et de la direction et de la direction des respects pas les lignes directions d'Etnos. 4 Déstinction d'un dividende provenant des bénéfices accumulés 4 Distribution d'un dividende provenant des réserves assuer d'apports de la direction des réserves assuer d'apports de la direction des réserves assuer d'apports de la direction et de la direction des réserves assuer d'apports de la direction de la direction des réserves assuer d'apports de la direction de la direct	N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
Resort pass wideling part une partie tience incidependantes. Le rapport ne couvre pas tous les enjux matériels avec des indicateurs quantitatifs. La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport du distribution et de la direction galeriale POUR PO	1	comptes consolidés et des comptes	POUR	POUR	POUR		
Pour	2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	ne sont pas vérifiés par une partie	
Belief						enjeux matériels avec des indicateurs	
d'administration et de la direction générale dividende provenant le dividende provenant des bénéfices accumulés des réserves issues d'apports de capital d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital d'un dividende provenant de rémunération voit de consultatif sur le rapport de rémunération totale du conseil d'un dividende provenant de rémunération totale du conseil d'administration d'un dividende provenant de rémunération totale du conseil d'administration d'un dividende provenant de rémunération totale de la direction générale d'un dividende provenant de rémunération totale du conseil d'administration d'un dividende provenant d'un devenant d'un dividende provenant d'un dividende d'un dividende d'un dividende provenant d'un d'un dividende d'un d'un d'un d'un d'un d'un d'un d'un						annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les	
le dividende 1.1 Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés 2.2 Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés 3.3 Vote constitait sur le rapport de capital 3.4 Vote contraignant prespectif sur la rémunération 3.6 Vote contraignant prespectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 3.7 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 3.7 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 4.7 Elections au conseil d'administration 4.8 Eléction de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 5. POUR 5. POUR 6.1 POUR 6.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 7.1. Elections au conseil d'administration 7.1. Eléction de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1. Réélection de Mme Pascale Bruderer 7.1. Réélection de Mme Pascale Bruderer 7.1. Réélection de Mme Judith Meier 7.1. Réélection de Mme Judith Meier 7.1. Réélection de Dr. Andreas Walde 7.1. Réélection de Dr. Andreas Walde 7.1. Réélection de Mr. Andreas Walde 7.2. Réélection de Mr. Bertrand Jungo 7.3. Réélection de Mr. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.4. Réélection de Mr. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.5. Réélection de Mr. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.6. Réélection de Mr. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.7. POUR 7.7. POUR 7. POUR	3	d'administration et de la direction	POUR	POUR	POUR		
des bénéfices accumulés 4.2 Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital 5 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 6.1 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 6.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction genérale 7.1 Elections au conseil d'administration 7.1.a Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Me Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de Me Firand Jungo POUR POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Por. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Me Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Me Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Me Me Surfand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.2.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR	4						
des réserves issues d'apports de capital capital sur le rapport de rémunération voite de sons ultatif sur le rapport de rémunération totale du conseil d'administration voite de la direction générale voite de la direction générale voite de la direction générale voite de la direction de Mr. Bertrand Jungo voite de la Réfection de Mr. Bertrand Jungo voite de la Réfection de Mr. Béfection de Mr. Bertrand Jungo voite de la Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de la Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de la Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de la Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de la Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite voite voite voite de Réfection de Mr. Jörg Zulauf voite	4.1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	POUR	POUR	POUR		
rémunération 6.1 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 6.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 7.1 Elections au conseil d'administration 7.1.a Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Mre Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.a Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.3.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR	4.2	des réserves issues d'apports de	POUR	POUR	POUR		
rémunération totale du conseil d'administration 6.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 7.1 Elections au conseil d'administration 7.1. Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2. Elections au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2. Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération	5		POUR	POUR	POUR		
rémunération totale de la direction générale 7.1 Elections au conseil d'administration 7.1.a Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR	6.1	rémunération totale du conseil	POUR	POUR	POUR		
7.1.a Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	6.2	rémunération totale de la direction	POUR	POUR	POUR		
en tant que membre et président du conseil d'administration 7.1.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.1.c Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.c Réélection de M. Bertrand Jungo POUR POUR POUR 7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	7.1.a	en tant que membre et président du	POUR	POUR	POUR		
7.1.d Réélection de Mme Judith Meier POUR POUR POUR 7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération POUR POUR 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR	7.1.b	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		
7.1.e Réélection de Prof. Dr. Solange Peters POUR POUR POUR 7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération POUR POUR 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR	7.1.c	Réélection de M. Bertrand Jungo	POUR	POUR	POUR		
7.1.f Réélection de Dr. Andreas Walde POUR POUR POUR 7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	7.1.d	Réélection de Mme Judith Meier	POUR	POUR	POUR		
7.1.g Réélection de M. Jörg Zulauf POUR POUR POUR 7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR	7.1.e	Réélection de Prof. Dr. Solange Peters	POUR	POUR	POUR		
7.2 Elections au comité de rémunération 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR POUR	7.1.f	Réélection de Dr. Andreas Walde	POUR	POUR	POUR		
 7.2.a Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR POUR 	7.1.g	Réélection de M. Jörg Zulauf	POUR	POUR	POUR		
comité de rémunération 7.2.b Réélection de Mme Pascale Bruderer POUR POUR POUR	7.2	Elections au comité de rémunération					
	7.2.a		POUR	POUR	POUR		
	7.2.b		POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.c	Réélection de Prof. Dr. Solange Peters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2.d	Réélection de Dr. Andreas Walde au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.3	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
7.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Geberit

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2024

Vote exécuté par Ethos 02.04.2024

	3				
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire Ré
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR	
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR	
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR	
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR	
5.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR	POUR	
5.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR	
5.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR	POUR	
5.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR	
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR	
5.2	Elections au comité de rémunération				
5.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	
5.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	
5.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	
6	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR	
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR	
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.
					Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.
					L'utilisation des enveloppes de rémunération n'est pas jugée conforme avec les demandes approuvées lors de la précédente assemblée générale.
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR	
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.



Georg Fischer

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2024

Vote exécuté par Ethos 28.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Peter Hackel	POUR	POUR	POUR		
4.2	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Mme Ayano Senaha	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de M. Yves Serra	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de Mme Michelle Wen	POUR	POUR	POUR		
4.6	Réélection de Mme Monica de Virgiliis	POUR	POUR	POUR		
4.7	Election de Mme Annika Paasikivi	POUR	POUR	POUR		
4.8	Election de M. Stefan Räbsamen	POUR	POUR	POUR		
5.1	Réélection de M. Yves Serra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Election de Mme Annika Paasikivi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Réélection de Dr. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de Mme Michelle Wen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de weber, schaub & partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 05.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	•	POUR	POUR	POUR	None delimination	✓
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		•
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		~
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.4	Réélection de Mme Sophie Gasperment	POUR	POUR	POUR		~
6.1.5	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
6.1.6	Réélection de M. Roberto Guidetti	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	~
6.1.7	Réélection de M. Tom Knutzen	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	~
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
6.2.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
6.2.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
6.3	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
7.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	~
					Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	
					La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	



Huber+Suhner

Assemblée générale ordinaire du 27.03.2024

Vote exécuté par Ethos 14.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Urs Kaufmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de Dr. sc. techn. Beat Kälin	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Mme Marina Bill	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de Mme Kerstin Günther	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de M. Rolf Seiffert	POUR	POUR	POUR		
5.7	Réélection de Dr. iur. Franz Studer	POUR	POUR	POUR		
5.8	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de Mme Marina Bill au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de Dr. sc. techn. Beat Kälin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération en actions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de M. Bratschi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
11	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		



Inficon

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2024

Vote exécuté par Ethos 20.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.	
					Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. sc. techn. Beat E. Lüthi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	
					Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
5.4	Réélection de Dr. Reto Suter	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de M. Lukas Winkler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.2	Réélection de Dr. Reto Suter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de M. Lukas Winkler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7	Réélection de Baur Hürlimann AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2024	POUR	POUR	POUR		
12	Modifier les statuts	POUR	POUR	POUR		
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2025	POUR	POUR	POUR		



Julius Bär

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2024

Vote exécuté par Ethos 26.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.	
					Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
					Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La situation financière de la société s'est détériorée en raison d'importantes corrections de valeur.	
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.2.3	Montant supplémentaire pour la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.	
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Romeo Lacher	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Jürg Hunziker	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de Mme Kathryn Shih	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de M. Tomás Varela Muiña	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de Mme Olga Zoutendijk	POUR	POUR	POUR		
5.2.1	Election de M. Bruce Fletcher	POUR	POUR	POUR		
5.2.2	Election de M. Andrea Sambo	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Dr. Romeo Lacher en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.2	Election de M. Bruce Fletcher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.3	Réélection de Mme Kathryn Shih au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.4	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le réviseur n'a pas su détecter des fraudes ou faiblesses avérées du système de contrôle interne qui ont significativement péjoré le résultat de la société.	
7	Réélection de M. Marc Nater en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
8	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		



Leonteq

Assemblée générale ordinaire du 28.03.2024

Vote exécuté par Ethos 15.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Christopher M. Chambers	POUR	POUR	POUR		
6.1.2	Réélection de Mme Sylvie Davidson	POUR	POUR	POUR		
6.1.3	Réélection de Mme Susana Gomez Smith	POUR	POUR	POUR		
6.1.4	Réélection de M. Richard A. Laxer	POUR	POUR	POUR		
6.1.5	Réélection de M. Philippe Le Baquer	POUR	POUR	POUR		
6.1.6	Réélection de Dr. iur. Thomas R. Meier	POUR	POUR	POUR		
6.1.7	Réélection de Dr. iur. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de M. Christopher M. Chambers en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Susana Gomez Smith au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.2	Réélection de M. Richard A. Laxer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.3	Réélection de Dr. iur. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
					La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
9.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
9.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	
	la direction générale				Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	
					La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	



Meyer Burger

Assemblée générale extraordinaire du 18.03.2024

Vote exécuté par Ethos 06.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Réduction du capital par réduction de valeur nominale et augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		
2	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		
3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		



Mobimo

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Sabrina Contratto	POUR	POUR	POUR		
4.1.b	Réélection de M. Brian Fischer	POUR	POUR	POUR		
4.1.c	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		
4.1.d	Réélection de M. Stéphane Maye	POUR	POUR	POUR		
4.1.e	Réélection de M. Peter Schaub en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.1.f	Réélection de Dr. oec. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		
4.1.g	Election de M. Markus Schürch	POUR	POUR	POUR		
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.a	Réélection de Mme Bernadette Koch au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.b	Réélection de M. Brian Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.c	Réélection de M. Stéphane Maye au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR	POUR		
7.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		
7.3	Modification des statuts : Inscription au registre des actions	POUR	POUR	POUR		
7.4	Modification des statuts : Rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



Novartis

Assemblée générale ordinaire du 05.03.2024

Vote exécuté par Ethos 19.02.2024

1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices	✓ 90 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	d'Ethos. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Nancy C. Andrews	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.5	Réélection de Mme Elizabeth Doherty	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.6	Réélection de Mme Bridgette P. Heller	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.7	Réélection de M. Daniel Hochstrasser	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.8	Réélection de M. Frans van Houten	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.9	Réélection de Dr. Simon Moroney	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.10	Réélection de Mme Ana de Pro Gonzalo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.11	Réélection de Prof. Dr. Charles L. Sawyers	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.12	Réélection de M. William T. Winters	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.13	Réélection de M. John D. Young	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position Notre comme	entaire Résultat
7.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	✔ 86 %
7.2	Réélection de Mme Bridgette P. Heller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	✓ 94 %
7.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	✓ 95 %
7.4	Réélection de M. William T. Winters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR	✓ 94 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR	✓ 99 %
9	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR	✓ 99 %



OC Oerlikon Corporation

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		*
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	*
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		~
1	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Süss en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓
5.2	Réélection de M. Paul Adams	POUR	POUR	POUR		~
.3	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		~
5.4	Réélection de Mme Inka Koljonen	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	~
5.5	Réélection de Mme Irina Matveeva	POUR	POUR	POUR		~
.6	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		~
.7	Réélection de M. Gerhard Pegam	POUR	POUR	POUR		~
.8	Réélection de M. Zhenguo Yao	POUR	POUR	POUR		~
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de M. Paul Adams au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la	~
5.2	Réélection de Mme Inka Koljonen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	bonne pratique. Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Koljonen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
6.3	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la	*
6.4	Réélection de M. Gerhard Pegam au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	bonne pratique. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la	✓
6.5	Réélection de M. Zhenguo Yao au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	bonne pratique. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	*
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		~
3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		~
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	*
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12	Vote contraignant sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	



PolyPeptide Group

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2024

Vote exécuté par Ethos 28.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Modification des statuts : honoraires de conseil pour les membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
					Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
					La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
2.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.	
					Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
					Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Peter Wilden	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
					Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	
5.1.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (conflit d'intérêts) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	
5.1.3	Réélection de Dr. Beat In-Albon	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de Mme Jane Salik	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
5.1.5	Réélection de M. Erik Schropp	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.6	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	
5.2	Réélection de Dr. Peter Wilden en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.3.2	Réélection de Dr. Peter Wilden au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	



PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2024

Vote exécuté par Ethos 26.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Luciano Gabriel	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de M. Henrik Saxborn	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de M. Mark Abramson	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de Mme Corinne Denzler	POUR	POUR	POUR		
5.5	Réélection de M. Adrian Dudle	POUR	POUR	POUR		
5.6	Election de Mme Katharina Lichtner	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de Dr. Luciano Gabriel en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Henrik Saxborn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2	Réélection de Mme Corinne Denzler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.3	Réélection de M. Adrian Dudle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le montant global maximal permettrai de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	t
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
11	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



Schindler

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2024

Vote exécuté par Ethos 05.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.	
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière regulière. La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Silvio Napoli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il exerce des fonctions opérationelles (CEO) et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	
6.2.1	Réélection de M. Alfred N. Schindler	POUR	POUR	POUR		
6.2.2	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.3	Réélection de M. Luc Bonnard	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant	
					d'un actionnaire important, durée de mandat de 40 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).	
					Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du	
					conseil.	
6.2.4	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		
6.2.5	Réélection de M. Günter Schäuble	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
					Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années, le conseil comporte trop de membres exécutifs (4) et il siègera au comité d'audit.	
6.2.6	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	
					L'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).	
					Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	
6.2.7	Réélection de Mme Carole Vischer	POUR	POUR	POUR		
6.2.8	Réélection de Mme Petra Winkler	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	
6.3	Election de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		
6.4	Election de M. Thomas Zurbuchen	POUR	POUR	POUR		
6.5	Elections au comité de rémunération					
6.5.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	
6.5.2	Réélection de Prof. Dr. oec. Monika Bütler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	
6.6	Election de Mme Petra Winkler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.7	Réélection de Dr. iur. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Modification des statuts : Suppression de l'obligation de détention minimale d'actions	POUR	CONTRE	• CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	



SGS

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		~
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		~
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende en actions et en espèces	POUR	POUR	POUR		~
3.2	Augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		✓
3.3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		~
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Calvin Grieder	POUR	POUR	POUR		~
4.1.2	Réélection de Dr. Sami Atiya	POUR	POUR	POUR		~
4.1.3	Réélection de Mme Phyllis Ka Yan Cheung	POUR	POUR	POUR		~
4.1.4	Réélection de M. Ian Gallienne	POUR	POUR	POUR		~
4.1.5	Réélection de M. Tobias Hartmann	POUR	POUR	POUR		~
4.1.6	Réélection de Dr. Jens Riedl	POUR	POUR	POUR		~
4.1.7	Réélection de Mme Kory Sorenson	POUR	POUR	POUR		~
4.1.8	Réélection de Mme Janet S. Vergis	POUR	POUR	POUR		~
4.2	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		~
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Sami Atiya au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
4.3.2	Réélection de M. lan Gallienne au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
4.3.3	Réélection de Mme Kory Sorenson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		~
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		~
4.5	Réélection de Notaires à Carouge en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		~
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2024	POUR	POUR	POUR		~
5.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour 2025	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
6.1	Modification des statuts: rémuneration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓
6.2	Modification des statuts: autres changements	POUR	POUR	POUR		~



Sika

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

Vote exécuté par Ethos 12.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		
4.1.2	Réélection de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	POUR	POUR		
4.1.3	Réélection de M. Justin Marshall Howell	POUR	POUR	POUR		
4.1.4	Réélection de Mme Gordana Landén	POUR	POUR	POUR		
4.1.5	Réélection de Mme Monika Ribar	POUR	POUR	POUR		
4.1.6	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR	POUR		
4.1.7	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker	POUR	POUR	POUR		
4.2	Election de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR	POUR		
4.3	Election de M. Thierry F. J. Vanlancker en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Justin Marshall Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.4.2	Réélection de Mme Gordana Landén au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.4.3	Election de M. Paul Schuler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4.6	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



Straumann

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2024

Vote exécuté par Ethos 02.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
					Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
					La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices	
					d'Ethos.	
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Mme Petra Rumpf en tant que membre et élection en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de Dr. oec. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		
6.3	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	
6.4	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		
6.5	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		
6.6	Election de Mme Xiaoqun Clever-Steg	POUR	POUR	POUR		
6.7	Election de M. Stefan Meister	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Election de Dr. oec. Olivier A. Filliol au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
7.2	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Swiss Prime Site

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2024

Vote exécuté par Ethos 01.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels, et du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		
6.1.2	Réélection de M. Reto Conrad	POUR	POUR	POUR		
6.1.3	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach	POUR	POUR	POUR		
6.1.4	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass	POUR	POUR	POUR		
6.1.5	Réélection de M. Thomas Studhalter	POUR	POUR	POUR		
6.1.6	Réélection de Mme Brigitte Walter	POUR	POUR	POUR		
6.1.7	Election de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		
6.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.2	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.3.3	Election de Dr. Detlef Trefzger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.4	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2024

Vote exécuté par Ethos 28.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR	As mentioned under ITEM 1.1, in 2022, two out of five financial KPIs relevant for the group API pool were missed during the year under review. Indeed, the ENW per share growth was at –5.9%, significantly below the target of 10% and the P&C Reinsurance's normalised combined ratio of 96.9% did not deliver against its target of less than 94%. Besides, the L&H Reinsurance reported a net income of USD 416 million for 2022, above the target net income of approximately USD 300 million, the Corporate Solutions' combined ratio was 93.1%, outperforming the external target of less than 95% and Swiss Re's capital position remained very strong, with the Group Swiss Solvency Test (SST) ratio of 294% above the 200–250% target range performance.	
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de Mme Vanessa Lau	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Joachim Oechslin	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR	POUR		
5.1.8	Réélection de M. Philip K. Ryan	POUR	POUR	POUR		
5.1.9	Réélection de Mme Pia Tischhauser	POUR	POUR	POUR		
5.1.10	Réélection de M. Sir Paul Tucker	POUR	POUR	POUR		
5.1.11	Réélection de M. Larry Zimpleman	POUR	POUR	POUR		
5.1.12	Election de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Karen Gavan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	•			•		
5.2.2	Réélection de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.3	Réélection de M. Jay Ralph au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2.4	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale (excl. CEO) sans	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long	POUR	CONTRE	• CONTRE	justification adéquate. L'information fournie est insuffisante.	
	terme de la direction générale				Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	
					La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	



Swisscom

Assemblée générale ordinaire du 27.03.2024

Vote exécuté par Ethos 13.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Michael Rechsteiner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2	Réélection de Dr. oec. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de M. Guus Dekkers	POUR	POUR	POUR		
4.5	Réélection de Dr. rer. pol. Frank Esser	POUR	POUR	POUR		
4.6	Réélection de Mme Sandra Lathion-Zweifel	POUR	POUR	POUR		
4.7	Réélection de Mme Anna Mossberg	POUR	POUR	POUR		
4.8	Election de M. Daniel Münger	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. oec. Roland Abt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Dr. rer. pol. Frank Esser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.5	Election de Dr. oec. Fritz Zurbrügg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
7	Réélection de Reber Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		



Vontobel

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2024

Vote exécuté par Ethos 26.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs	
					ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Andreas Utermann	POUR	POUR	POUR		
5.2	Réélection de M. Bruno Heinrich Basler	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
					Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
5.3	Réélection de Dr. Maja Regula Baumann	POUR	POUR	POUR		
5.4	Réélection de Dr. Elisabeth Bourqui	POUR	POUR	POUR		
5.5	Election de Mme Kristine Braden	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de M. David Alan Cole	POUR	POUR	POUR		
5.7	Election de Mme Annika Falkengren	POUR	POUR	POUR		
5.8	Réélection de M. Stefan Erich Loacker	POUR	POUR	POUR		
5.9	Election de Mme Mary Pang	POUR	POUR	POUR		
5.10	Réélection de M. Björn Wettergren	POUR	POUR	POUR		
6	Réélection de M. Andreas Utermann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Bruno Heinrich Basler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Basler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.2	Election de Mme Annika Falkengren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	•		CONTRE			nesuildi
7.3	Réélection de M. Andreas Utermann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (rémunération élevée) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	
					Il reçoit une rémunération excessive.	
7.4	Réélection de M. Björn Wettergren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Vischer AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Réélection de Ernst & Young en tant gu'organe de révision	POUR	CONTRE	• CONTRE		
	qu organo do romaion				La durée du mandat de la société de révision est de 41 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	
					Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
					La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
10.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



VZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2024

Vote exécuté par Ethos 19.03.2024

					•	
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
2.	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
3.	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Roland Iff	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
					Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
4.2	Réélection de Dr. iur. Albrecht Langhart	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
4.3	Réélection de M. Roland Ledergerber	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de M. Olivier de Perregaux	POUR	POUR	POUR		
4.5	Election de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		
4.6	Election de Mme Henriette Wendt	POUR	POUR	POUR		
4.2	Réélection de M. Matthias Daniel Reinhart en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Roland Ledergerber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3.2	Réélection de M. Matthias Daniel Reinhart au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	
4.3.3	Réélection de M. Roland Iff au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Iff au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
5.	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		



Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2024

Vote exécuté par Ethos 25.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes	POUR	POUR	POUR		
1.2	annuels Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur	POUR	POUR	POUR	enjeux matériels.	
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	CONTRE	• CONTRE	Le taux de participation de Mme Amble aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR	POUR		
4.1.4	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		
4.1.5	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		
4.1.6	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR	POUR		
4.1.7	Réélection de Dr. iur. Monica Mächler	POUR	POUR	POUR		
4.1.8	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	CONTRE	• CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
4.1.9	Réélection de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR	POUR		
4.1.10	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		
4.1.11	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR	POUR		
4.1.12	Election de M. John Rafter	POUR	POUR	POUR		
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.3	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.4	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.5	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	CONTRE	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mahbubani au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
4.2.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	• CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	